



## Stage d'observation 3ème

publié le 07/01/2021

Chers parents,

Vous trouverez en pièce jointe la nouvelle convention de stage d'observation avec le changement de date (du 1er au 5 février 2021).

Cette convention est à rapporter au professeur principal signée par l'employeur, les parents et l'élève.

Cordialement

 [convention\\_stage\\_d\\_observation\\_2020\\_avec\\_changement\\_de\\_date](#) (PDF de 63.8 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**